

Du Béguinage à la Saint-glinglin...

Mohamed Chouitari
administrateur
du CSCE

Sans papiers donc sans droits

La mise en œuvre actuelle du néolibéralisme consiste à limiter le rôle de l'Etat aux questions de sécurité, à démanteler les lois sociales et à considérer les inégalités sociales comme un phénomène naturel et positif. Ceci affecte durement les pauvres et les exclus. 20% des pays (dont l'Europe) contrôlent 80% des richesses du monde faisant prévaloir au sud une situation de pauvreté, d'insécurité qui illustre le problème du mal développement et laissant des populations sans perspectives prêtes à se déplacer et à supporter n'importe quelles conditions. Il leur faut subvenir à leurs besoins, formant ainsi une offre énorme de main-d'œuvre précaire. En Europe, les exigences de cette mondialisation économique basée sur la compétitivité, la dérégulation, la flexibilité..., impliquent une recherche de main-d'œuvre précaire. Cette demande est satisfaite par la délocalisation des processus de production vers les pays pauvres afin de mieux exploiter la « misère du monde » et par le travail des clandestins sur le sol européen même, notamment dans les secteurs du bâtiment, de l'horeca, du travail domestique, du nettoyage et de l'agriculture saisonnière.

Cette demande structurelle de l'économie européenne et l'offre des pays du sud en main-d'œuvre précaire convergent pour faire des sans papiers une réalité durable du paysage social européen. Des centaines de milliers de personnes vivent et travaillent en Europe en permanence sans droit ni protection aucune. Nous assistons à l'émergence d'une couche sociale nouvelle : des travailleurs, des personnes, hommes, femmes, enfants maintenus dans des conditions d'esclavage. Les images d'expulsions, la représentation de l'étranger comme une menace pesant sur la sécurité et la criminalisation des solidarités sont autant de discours qui nourrissent une opinion européenne et belge –pour partie xénophobe-, et qui terrorisent les sans papiers. Ce contexte les contraint à accepter d'être corvéables à merci, sans possibilité de négocier les conditions de leur exploitation¹.

Une vie de partage et de solidarité

Cependant, cette mondialisation peut nous apporter l'occasion de magnifiques rencontres, un enrichissement mutuel, des métissages féconds, une diversité culturelle qui est indispensable à la survie de l'humanité. Ce discours unanime ne doit pas nous faire oublier les actes politiques. Ces beaux discours ont trop souvent le même sort que les dossiers des sans papiers qui remplissent les archives des associations. Aussi, il est frappant de voir le nombre de Belges qui s'opposent à l'expulsion de ces gens venus d'ailleurs et auxquels on refuse une reconnaissance administrative. Ils disent pourtant qu'ils sont des nôtres, qu'ils sont citoyens. Ils sont ici depuis quelques années et leur proche communauté (amis, voisins, collègues, école des enfants, etc.) finit par les considérer comme des citoyens parce qu'ils sont proches. Ce fossé entre l'ouverture du niveau local et la fermeture des frontières européennes face aux plus démunis de la planète est générateur de tensions, de résistances et de luttes.

De l'église du Béguinage à celle de Saint-Boniface

Fin octobre 1998, une centaine d'organisations, associées en une coordination pour la régularisation des sans papiers, ont soutenu l'occupation des églises un peu partout dans les grandes villes belges. L'action a pris la forme d'une grande exposition de personnes vulnérables, en chair et en os, à la place des figurants utilisés ultérieurement pour sensibiliser l'opinion et pour donner un visage humain aux sans papiers. Une telle exposition hyper médiatisée était chaleureusement accueillie par les citoyens belges. Début décembre 1998, au grand étonnement des occupants, la coordination des associations de soutien a invité les occupants à quitter les églises et à déposer leurs dossiers auprès des associations. C'est une phase de travail de lobbying qui par sa nature dépasse les capacités des sans papiers. Les occupants du Béguinage y avaient retrouvé une com-

(1) cf. page 35

munauté de vie, un monde où ils ont vaincu la peur et l'isolement. Ils se sentaient transformés en réels acteurs. En s'appropriant leur citoyenneté, ils ont retrouvé la force de refuser le mot d'ordre associatif et de continuer l'occupation par méfiance aux stratégies de soutien.

Malgré le retrait du soutien associatif, la sympathie des Belges n'a pas cessé. Les étudiants des universités VUB, ULB et UCL ont ouvert l'accueil à partir de février 1999 et la SETCA a permis leur affiliation en mars 1999. Les manifestations et les grèves de la faim qui ont suivi d'avril à juin 1999, ainsi que la pression associative et citoyenne maintenue grâce à la persistance des actions des gens concernés, ont obligé le nouveau gouvernement à orienter sa déclaration gouvernementale de juillet 1999 et à s'inscrire dans la voie de la régularisation. Ainsi, 33.000 dossiers représentant 50.000 personnes ont été régularisées en l'an 2000.

Malgré cette régularisation massive, tout le problème n'est pas résolu. Beaucoup sont restés sans cette chance et d'autres sont arrivés depuis lors. Depuis 2001, faute de perspectives de la part des organisations de soutien et ne supportant plus la terrible réalité vécue tous les jours - la misère, l'incertitude et la menace permanente d'être condamnés à vivre dans la peur -, les gens concernés n'ont jamais cessé de mettre en œuvre des actions : grèves de la faim (les Kurdes, les Afghans, les Iraniens..), manifestations de protestation souvent fructueuses (la suspension du protocole signé entre Fedasil et l'Office des Etrangers) ou création de sections de sans papiers UDEP dans la plupart des grandes villes belges. Et comme leurs frères l'ont fait en 1998 dans d'autres églises, ils exigent leur régularisation et leur insertion légale dans la société belge, la fin des détentions dans les centres ouverts et fermés et l'arrêt des expulsions. Ils attendent de l'Europe et de la Belgique une nouvelle politique d'asile et d'immigration dans le respect des conventions internationales.

Fin octobre 2005, ils ont décidé d'occuper l'église **Saint-Boniface** à **Ixelles**, avec le soutien des citoyens Belges. Une soixantai-

ne de personnes, hommes, femmes, enfants, personnes âgées, des familles et bébés, occupent cette église au cœur de Matongé, quartier emblématique d'Ixelles. Ces sans papiers et leur comité de soutien citoyen local se sont appropriés cet espace pour y organiser une vie de solidarité. Ils représentent une trentaine de nationalités du monde et mènent une expérience spontanée de vie en collectivité créant une communauté de citoyens liée par un même projet. Les actions de sensibilisation qu'ils organisent permettent de questionner l'opinion belge sur les conditions d'esclavage qu'on tente de leur imposer. Les voisins, les commerçants environnants ont adopté à leur égard une attitude de soutien et de respect. Les visiteurs et les médias qui les ont rencontrés peuvent rendre compte de leur détermination. Des commissions - ouvertes - (de logistique, de sécurité, de communication, juridique, politique, etc.) se sont mises en place, leurs membres se réunissent hebdomadairement et une assemblée générale se tient chaque



(2) cf. cet appel
au centre de ce
numéro

lundi à 19h durant laquelle les commissions exposent leurs rapports d'activités aux occupants et à leur soutien et prennent des décisions. Actuellement, les occupants appellent à une **Manifestation Nationale le 25 février**² pour porter sur la place publique cette question d'esclavage en Belgique. En situation administrative et sociale dramatique, ils veulent être considérés comme des « êtres humains », vivre dignement et, par conséquent, avoir le droit de circuler, de travailler, de s'épanouir dans le pays de leur choix : la Belgique. Ils espèrent que l'opinion publique belge contraindra les pouvoirs publics à s'occuper sérieusement de la question du séjour légal et régulier des étrangers.

Les organisations de soutien

Cette occupation vient encore une fois mettre à l'épreuve les stratégies des organisations de soutien face à la détermination des gens concernés. Les organisations de soutien constatent effectivement la saturation des centres d'accueil et l'engorgement du Conseil d'État en raison de l'arriéré énorme des dossiers à traiter, l'accumulation des déboutés du droit d'asile qui s'ajoutent aux personnes qui sont restées en Belgique tout en n'ayant pas introduit de demande de régularisation en 2000 et la vague récente des personnes introduites clandestinement en Belgique. Ce qui constitue en nombre une situation comparable à celle de l'année 1998. Cependant, elles adoptent une attitude passive à l'égard des agissements actuels –appel à la manifestation du 25 février- des sans papiers qui invitent à un débat national et exigent la régularisation. Elles argumentent que : « c'est trop tôt, ça manque de stratégie, c'est mal organisé » ou encore que « l'opinion de la base électorale n'est pas favorable à une prise de position démocratique de la part des partis politiques ». Cette logique paternaliste et capacitaire permet d'invalider les propos des sans papiers. C'est pour leur bien que l'on ne doit pas prendre en compte leur avis, ils manquent de maturité politique. Oubliant que les sans papiers ne sont pas une organisation au sens classique du terme mais des personnes ayant rencontré une vie collective

en marche vers leur émancipation.

Solidarité et justice

Revirement début février 2006. Syndicats et organisations se joignent finalement à la manifestation du 25 février. Cette action est une dynamique réellement portée par les personnes les plus vulnérables de la société. Elle entraîne des sympathies, tisse des liens et creuse son ancrage dans son voisinage. La question des sans papiers est inévitable, parce qu'elle ne peut être découplée de notre organisation socioéconomique. L'exigence de la régularisation dynamise les perspectives de solidarité et de justice. Le droit et la société civile belges vont-ils alors accepter une citoyenneté qui s'impose à eux ? Combien de temps continuera-t-on encore à masquer le rôle des autorités belges dans l'exploitation de « la misère du monde » et leur absence de politique migratoire ?